

Résolution présentée par la délégation du Comité international de la Croix-Rouge

Thème Droits politiques et sociaux

Concerne La réquisition de terrains pour y loger des familles migrantes

L'Assemblée Générale,

Préoccupée par le nombre de migrants et requérants d'asile en situation de précarité extrême, voire de sans-abrisme dans le monde et par leur traitement parfois inhumain,

Alarmée par l'incapacité des camps de réfugiés de subvenir à tous les besoins primaires requis par les personnes migrantes, pour la plupart dépendantes de ces lieux et dans l'incapacité de retrouver une situation stable ailleurs,

Scandalisée par les conditions de vie extrêmes et inacceptables des camps de réfugiés dues à une insuffisance d'installations sanitaires, un manque d'hygiène, ou encore un manque d'accès à l'eau courante, provoquant de graves conséquences physiques et psychologiques chez les personnes déplacées,

Indignée par le traitement de ces situations dans certains Etats comme les Etats-Unis, qui, selon Human Rights Watch et Amnesty International, maltraitent, voire torturent des familles requérantes d'asile et violent le droit international en les renvoyant vers des pays où ils risquent leur vie,

Appelant les Etats à venir en aide à ces personnes et à les accueillir dignement, en leur fournissant de quoi subvenir à leurs besoins, c'est-à-dire des denrées alimentaires, des produits d'hygiène, un accès aux soins et un abri sûr,

Invitant les Etats à s'occuper dignement des migrants et requérants d'asile sur leurs territoire, assumant la responsabilité de leur bien-être,

Décide de demander à chaque Etat de réquisitionner les terrains secondaires de personnes multimillionnaires ou milliardaires, ce qui permettrait de:

- loger des familles en situation de précarité dans des lieux qui ne sont pas habités la plupart du temps, assurant ainsi un logement de qualité à des personnes dans le besoin ;
- décharger les centres de requérants d'asile ;
- utiliser de l'espace dans des lieux inhabités afin de libérer de la place ailleurs pour d'autres personnes le nécessitant.

Le texte français fait foi.